

# Anarchisme Social et Organisation

par la Fédération Anarchiste  
de Rio de Janeiro - FARJ



## Les objectifs finaux : la Révolution Sociale et le Socialisme Libertaire

Tiré du chapitre 4 de la traduction française de *Anarquismo Social e Organização*, par la Fédération Anarchiste de Rio de Janeiro (Federação Anarquista do Rio de Janeiro - FARJ), Brésil.



# Les objectifs finaux : la Révolution Sociale et le Socialisme Libertaire

*Nous portons un monde nouveau dans nos cœurs.*

Buenaventura Durruti

*Le projet politique et social de l'anarchisme est une société libre et anti-autoritaire qui préserve la liberté, l'égalité et la solidarité entre tous ses membres.*

Nestor Makhno

*Mais la révolution universelle, c'est la révolution sociale, c'est la révolution simultanée du peuple des campagnes et des villes. C'est ce qu'il est nécessaire d'organiser – parce que sans organisation préparatoire, les éléments les plus forts sont nuls et impuissants .*

Mikhaïl Bakounine

Après avoir établi un diagnostic succinct de la société actuelle de domination et d'exploitation, nous affirmons deux objectifs que nous considérons comme finaux : la révolution sociale<sup>1</sup> et le Socialisme Libertaire. L'objectif de la révolution sociale est de détruire la société d'exploitation et de domination. Le Socialisme Libertaire, c'est ce qui donne un sens constructif à la révolution sociale. La transformation sociale possible et efficace que nous proposons implique aussi bien la destruction – en tant que concept de négation – que la construction – en tant que concept de proposition. « Il n'y a pas de révolution sans destruction profonde et passionnée, destruction salutaire et fructueuse,

parce qu'à partir d'elle, et seulement par elle, sont créés et naissent des mondes nouveaux ». <sup>2</sup> Cependant, la destruction ne suffit pas, car « nul ne peut souhaiter détruire sans avoir au moins une vague idée, vraie ou fausse, de l'ordre des choses qui devrait, à son avis, remplacer ce qui existe actuellement ». <sup>3</sup>

La révolution sociale est l'un des résultats possibles de la lutte de classe et consiste en un changement violent de l'ordre social établi, et nous la considérons comme la seule façon de mettre un terme à la domination et l'exploitation. Elle diffère des révolutions politiques des Jacobins et des Léninistes qui n'envisagent la modification de l'« ordre » qu'au travers d'un changement politique par le biais de l'État, et du remplacement d'une minorité dirigeante par une autre. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'État n'est pas pour nous un moyen pour l'émancipation des classes exploitées, qui devrait être retiré des mains des capitalistes, par des moyens révolutionnaires, par une avant-garde supposée qui prétend agir au nom du prolétariat. Une révolution politique comme la Révolution Française ou la Révolution Russe, qui ne met pas fin à l'État afin de produire l'égalité en son sein, devient une révolution bourgeoise et se termine, « infailliblement, par une nouvelle exploitation, plus sage et plus hypocrite, peut-être, mais elle ne diminue pas l'oppression du prolétariat par la bourgeoisie ». <sup>4</sup>

Contrairement à la révolution politique, la révolution sociale est accomplie par le peuple des villes et des campagnes qui amène la lutte de classe et son rapport de forces avec le Capitalisme et l'État jusqu'à un point de rupture, par le biais de l'organisation populaire. La révolution sociale se produit lorsque la force sociale développée au cœur de l'organisation populaire est supérieure à celle du Capitalisme et de l'État, et que mise en pratique, elle implante les structures sur lesquelles s'appuient l'autogestion et le fédéralisme ; anéantissant la propriété privée et l'État, et faisant naître une société de liberté et d'égalité. C'est la révolution sociale qui apportera l'émancipation populaire, comme Bakounine l'a indiqué à plusieurs reprises :

*C'est précisément ce vieux système d'organisation coercitif auquel la révolution sociale doit mettre fin, en redonnant une totale liberté aux masses, aux communes, aux associations, aux individus*

*eux-mêmes et en détruisant, une fois pour toutes, la cause historique de toutes les violences, la domination et l'existence même de l'État [...] [La révolution sociale est] l'abolition de toute exploitation et oppression politique, juridique ou administrative et gouvernementale, y compris l'abolition de toutes les classes par le biais du partage égalitaire de toute la richesse sur le plan économique [...].*<sup>5</sup>

La révolution sociale n'est pas un « grand soir » au cours duquel le peuple se révolte spontanément et engendre une nouvelle société. Il est indéniable que la lutte des classes produit une série de soulèvements, voire des insurrections, des événements spontanés de grande importance. Cependant, faute d'un travail intense et acharné d'organisation préalable, ces épisodes apporteront parfois des gains aux classes exploitées, mais ne parviendront pas à renverser le Capitalisme et l'État, ni donner corps à une nouvelle société. La construction de l'organisation populaire développera l'esprit de lutte et d'organisation dans les classes exploitées, lui permettant d'accumuler de la force sociale et d'intégrer en son sein des moyens de lutte en conformité avec la société que nous voulons construire. Ainsi, nous ne considérons pas la révolution sociale comme une simple évolution, ni comme une conséquence obligatoire des contradictions du Capitalisme, mais comme un épisode qui marque la rupture et est déterminée par la volonté des classes exploitées organisées.

Nous soulignons que, dans ce processus révolutionnaire, il est nécessaire de recourir à la violence, parce que nous ne croyons pas que l'expropriation des capitalistes ou même la destruction de l'État puissent être accomplies sans que la classe dirigeante use de violence. En fait, le système dans lequel nous vivons est déjà un système qui se base sur la violence pour se maintenir, et son déchaînement au cours des épisodes de révolution ne fait que justifier l'usage de la violence de la part des révolutionnaires, principalement comme une réponse à la violence subie dans le présent et le passé. « La violence n'est justifiable que lorsque cela est nécessaire afin de se défendre soi-même ou de défendre d'autres [personnes] contre la violence ».<sup>6</sup> La classe dirigeante n'acceptera pas les changements qui lui seront imposés au moment de la réalisation de

la révolution sociale. Il est donc nécessaire de savoir que, bien que nous ne sommes ni promoteurs et promotrices, ni amateurs et amatrices de la violence, elle sera nécessaire pour l'affrontement que nous avons l'intention de livrer contre tout ce système de domination et d'exploitation.

*Comme la révolution, par la force des choses, est un acte de violence, elle tend à développer l'esprit de la violence plutôt que de le détruire. Mais la révolution menée de la façon conçue par les anarchistes est la moins violente possible. Elle cherche à faire cesser toutes les violences dès que la nécessité de s'opposer, par la force, à la puissance matérielle du gouvernement et de la bourgeoisie cesse. L'idéal anarchiste est d'avoir une société dans laquelle le facteur de la violence aurait complètement disparu et cet idéal sert à mettre un terme, à corriger et à détruire cet esprit de violence que la révolution, comme acte matériel, aurait tendance à développer.<sup>7</sup>*

Simultanément à l'expropriation des capitalistes, l'action violente de la révolution sociale doit détruire immédiatement l'État, libérant l'espace pour des structures autogérées et fédérées, expérimentées et testées au sein de l'organisation populaire. Par conséquent, la conception autoritaire du « socialisme » comme une période transitoire dans laquelle une dictature est créée au sein de l'État n'est, pour nous, rien d'autre qu'une façon de continuer l'exploitation du peuple et doit être rejetée catégoriquement et en toute circonstance.

Comme la révolution sociale ne doit pas être réalisée que par les anarchistes, il est important que nous soyons complètement insérés dans le processus de lutte de classes, afin de pouvoir orienter la révolution vers le Socialisme Libertaire. Cela parce que les expériences des révolutions du XXe siècle nous montrent que, si ce n'est pas le cas, les autoritaires vont décimer les expériences d'émancipation dans le but de contrôler l'État, de mettre fin à la possibilité d'autogestion et de fédéralisme, et de constituer des régimes plus tyranniques que les précédents. Pour cette raison, la révolution comporte un risque ; parce que, si les anarchistes ne sont pas suffisamment insérés pour pouvoir lui donner l'orientation voulue, leur action ne conduira qu'à l'implantation d'un autre régime de domination et d'exploitation. La culture de l'autogestion et du fédé-

ralisme devrait être déjà bien développée dans les luttes de classes afin que le peuple, au moment révolutionnaire, ne se laisse pas opprimer par des opportunistes autoritaires ; et cela ne sera possible que grâce à des pratiques de classe, faites d'autonomie, de combativité, d'action directe et de démocratie directe. Plus ces valeurs vivent dans l'organisation populaire, moins il y aura de possibilité pour la constitution de nouvelles tyrannies.

Autant nous rejetons totalement la conception marxiste du « socialisme », de la dictature dans l'État, autant il est indéniable qu'il y aura un moment post-révolutionnaire d'adaptation vers le Socialisme Libertaire. Cela sera probablement une période où auront lieu encore de nombreux conflits, et il faudra s'appuyer sur les organisations spécifiques anarchistes – qui ne fusionneront avec les organisations sociales qu'à une période ultérieure de développement complet du Socialisme Libertaire, lorsque la menace de la contre-révolution aura cessé et que le Socialisme Libertaire sera pleinement opérant.

Lorsque nous traitons de notre conception de la révolution sociale, ou même quand nous réfléchissons à une possible société future, nous voulons préciser clairement que nous ne cherchons pas à déterminer à l'avance, de manière catégorique, la façon dont le processus révolutionnaire ou même le Socialisme Libertaire va se produire. Nous savons qu'il n'y a aucun moyen de prédire le moment où cette transformation aura lieu, et donc toutes les réflexions doivent toujours prendre en compte cet aspect de projection stratégique de possibilités futures vues comme des potentialités, des références, et non comme des certitudes absolues. Les caractéristiques du processus révolutionnaire dépendent de quand et où il se produit.

Ainsi, les réflexions explicites faites ici à propos de la révolution sociale, et en particulier sur le Socialisme Libertaire ne doivent pas être comprises comme des formules ou des prédictions de ce qui arrivera nécessairement. Nous travaillons avec les possibilités qui découlent de nos attentes théoriques. Toutefois, si d'une part nous ne voulons pas être trop péremptores, de l'autre nous pensons que les discussions sur la société future et le fonctionnement possible du Socialisme Libertaire sont importantes. Sur ce point, nous pensons que les expériences révo-

lutionnaires pratiques ont beaucoup à nous apprendre.

Défendre le Socialisme Libertaire comme projet de société implique, pour nous, de relier deux concepts qui sont inséparables quand il s'agit d'un projet politique. D'une part, un système basé sur l'égalité sociale, politique et économique, – le socialisme – et d'autre part, la liberté. Pour nous, le « socialisme sans la liberté c'est l'esclavage et la brutalité », <sup>8</sup> un système qui dégénère en régimes autoritaires, comme nous l'avons bien connu au cours du XXe siècle. Dans le même temps, « la liberté sans le socialisme c'est le privilège, l'injustice », <sup>9</sup> une façon de maintenir la domination et l'exploitation dans une société de classe et de hiérarchies autoritaires. Par conséquent, un projet de société qui favorise l'égalité et la liberté ne peut être, pour nous, que le Socialisme Libertaire, qui prend forme dans les pratiques d'autogestion et dans le fédéralisme.

Bien que ces termes soient apparus à des périodes différentes, <sup>10</sup> l'autogestion et le fédéralisme sont aujourd'hui nécessairement liés et doivent être compris comme des concepts complémentaires. L'autogestion est une forme de gestion, un modèle d'organisation dans laquelle les décisions sont prises par les travailleurs et travailleuses elles et eux-mêmes, dans la mesure où ils et elles sont affectéEs par celles-ci, que ce soit dans leur lieu de travail ou dans les communautés où ils et elles vivent. Le fédéralisme est une méthode pour relier les structures autogérées, ce qui permet la prise de décisions sur une grande échelle. Les interprétations contemporaines de l'autogestion et du fédéralisme distinguent le premier, comme système économique, du second, comme système politique du Socialisme Libertaire. Nous ne concevons cependant pas la séparation entre l'économique et le politique de cette manière quand il s'agit de l'autogestion et du fédéralisme.

L'un des objectifs de la société autogérée et fédéraliste du Socialisme Libertaire est de rompre avec les rapports de domination et d'exploitation du travail et d'y mettre fin. La critique du travail d'aujourd'hui, y compris celle des libertaires, n'est selon nous qu'une critique du travail dans le cadre du Capitalisme et non pas une critique du travail en tant que tel. Sous le Socialisme Libertaire le travail libre devra être un moyen de libération pour les travailleurs et travailleuses qui, grâce à



l'autogestion, récupéreront la richesse qui leur a été usurpée par la propriété privée capitaliste. Ainsi, la socialisation du travail, des produits du travail, des moyens de production, des formes, des rythmes et des cadences de travail contribuera à la création d'un modèle de travail en tant « qu'action intelligente des hommes dans la société avec pour finalité préalable la satisfaction personnelle ». <sup>11</sup> Dans la nouvelle société touTEs celles et ceux qui sont capables de travailler devront travailler, il n'y aura plus de chômage, et le travail sera en mesure d'être réalisé en fonction de la capacité personnelle et de la situation de chacunE. Les personnes ne seront plus obligées d'accepter quoi que ce soit sous peine d'être dans le besoin et de ne pas pouvoir atteindre un niveau de vie décent. Il sera assuré aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes incapables de travailler une vie digne, sans dépravation, et tous leurs besoins seront satisfaits. Pour les tâches les plus fastidieuses ou considérées comme désagréables, il pourra y avoir dans certains cas des rotations ou des alternances. Même dans le cas de processus de production où la coordination de certains spécialistes est requise, la rotation des fonctions sera nécessaire, de même que l'engagement à former d'autres travailleurs et travailleuses, permettant à ces derniers et dernières d'acquérir des compétences similaires pour réaliser des tâches plus complexes.

Dans le cadre du Socialisme Libéraire, il ne sera plus possible d'avoir le pouvoir ou une rémunération plus élevée sous prétexte d'être propriétaire d'un ou plusieurs moyens de production. Cela parce que la propriété privée aura été abolie, laissant place à la propriété collective des moyens de production, qui peut être considérée de deux façons : 1.) personne ne sera effectivement propriétaire et les moyens de production appartiendront à la collectivité dans son ensemble, ou 2.) chacunE des membres de la collectivité sera propriétaire d'une partie des moyens de production, exactement dans la même proportion que touTEs les autres. « Les moyens de production étant le fruit du travail collectif de l'humanité, ils doivent revenir à la collectivité humaine d'où ils proviennent ». <sup>12</sup> Dans un système de propriété collective, les droits, les responsabilités, les salaires et la richesse n'auront plus de relation avec la propriété privée ; et les rapports de classe anciens, fondés sur

la propriété privée, devront également disparaître. Le Socialisme Libéral sera, par conséquent, une société sans classes. La classe dirigeante n'existera plus et l'ensemble du système d'inégalité, de domination et d'exploitation aura disparu.

Dans les villes, il existe différents types de travailleurs et de travailleuses. Il y a d'abord celles et ceux qui effectuent des activités avec des outils simples, avec presque pas de division du travail, dans lesquelles la production peut souvent être réalisée par unE seulE travailleur ou travailleuse. Pour ce type de travailleur ou travailleuse le travail collectif n'est pas indispensable, mais il est souhaitable, car il permet d'économiser du temps et du travail, en plus d'aider unE travailleur ou travailleuse à se qualifier grâce aux compétences des autres. Puis, il y a d'autres travailleurs et travailleuses qui exercent leurs activités collectivement, avec des outils relativement simples et des machines dans des petites entreprises ou des usines. Enfin, une troisième catégorie de travailleurs et travailleuses est celle des grandes entreprises et des industries dans lesquelles la division du travail est énorme, structurée pour produire à grande échelle avec une haute technologie et des investissements importants. Pour les deux dernières catégories, le travail collectif est absolument nécessaire en raison de la nature du travail lui-même, dès lors que toute la technologie, les machines et l'outillage doivent être collectifs. Ainsi,

*[...] chaque atelier, chaque usine s'organisera donc au sein d'une association de travailleurs, qu'ils organiseront librement de la manière qu'ils jugent appropriée, à condition que les droits individuels soient garantis et que les principes d'égalité et de justice soient mis en pratique. [...] Chaque fois qu'une industrie a besoin d'un équipement complexe et du travail collectif, la propriété doit aussi être collective.*<sup>13</sup>

À la campagne, il pourra y avoir deux situations : celle des paysanNEs qui ont travaillé sur les grandes propriétés qui devront être collectivisées de la même manière que les grandes entreprises et usines, et celle des paysanNEs qui préfèrent avoir leur propre portion de terre et la cultiver elles et eux-mêmes. Dans cette économie mixte,

*[...] l'objectif principal de la révolution a été atteint : la terre est*

*devenue la propriété de ceux qui la travaillent et les paysans ne travaillent plus pour le bénéfice d'un exploitateur qui vit de leur souffrance. Avec cette grande victoire obtenue le reste est d'une importance secondaire. Les paysans pourraient, s'ils le souhaitent, diviser la terre en parcelles individuelles et en donner une partie à chaque famille. Ou bien ils pourraient plutôt instituer la propriété commune et la culture coopérative de la terre.*<sup>14</sup>

Il est important de mentionner que nous ne considérons pas la propriété d'État comme collective. Pour nous, la propriété collective est autogérée par le peuple, et non gérée par l'État qui, quand il centralise la propriété – comme dans le cas de l'URSS, par exemple – ne fait rien de plus que de devenir un État employeur qui continue à exploiter les travailleurs et travailleuses. Mais dans le cas de la persistance de la propriété individuelle des paysanNEs, de celles et ceux qui travaillent la terre elles et eux-mêmes, il serait plus approprié de considérer cette situation non en tant que propriété, mais en tant que possession. Ainsi, la propriété serait toujours collective et la possession individuelle. Possession parce que la valeur de la terre résiderait dans son usage, et non dans son échange. Et les rapports (économiques) qui en découlent seraient guidées par les besoins du producteur ou de la productrice et non plus par ceux du marché. Une telle situation changera tout, c'est pourquoi il est nécessaire d'établir une telle distinction.

Sur le chemin de l'égalité, il reste une question fondamentale qui devrait s'ajouter à celle de la fin de la propriété privée : la fin de l'héritage afin d'empêcher toute sorte d'accumulation qui puisse avoir des conséquences sur les conditions initiales de la vie de chacun. Donc, la véritable égalité est un objectif, car

*[...] tant que l'héritage existe, il y aura des inégalités économiques héréditaires ; non pas l'inégalité naturelle des individus, mais l'inégalité artificielle des classes, et cela se traduira toujours nécessairement par l'inégalité de développement et de culture héréditaire de l'intelligentsia, et cela continuera à être la source de la consécration de toutes les inégalités politiques et sociales.*<sup>15</sup>

L'économie du Socialisme Libertaire est dirigée par les travailleurs et

travailleuses ainsi que par les consommateurs et consommatrices. Les travailleurs et travailleuses créent le *produit social* et les consommateurs et consommatrices en profitent. Dans ces deux fonctions, reliées par la distribution, les personnes sont responsables de la vie économique et politique, ayant à décider ce qu'il faut produire, et les consommateurs et consommatrices ce qu'ils et elles consomment. Les structures locales du Socialisme Libertaire dans lesquelles s'organisent aussi bien les travailleurs et travailleuses que les consommateurs et consommatrices sont les Conseils de travailleurs et travailleuses et de consommateurs et consommatrices

Les Conseils sont des organismes sociaux, des vecteurs à travers lesquels des personnes expriment leurs préférences politiques et économiques et exercent l'autogestion et le fédéralisme. Les activités quotidiennes politiques et économiques y sont décidées et mises en œuvre.

Chaque lieu de travail pourra être géré par un Conseil de travailleurs et travailleuses, dans lequel touTEs les travailleurs et travailleuses auront les mêmes droits, les mêmes responsabilités et décideront de sa gestion de manière égalitaire, car il n'y aura pas de hiérarchie. Si cela est nécessaire, des Conseils plus petits pourront être formés par équipes, unités, divisions ou même des Conseils encore plus grands pour les grandes divisions, les sites de production ou les industries. Dans ces Conseils, les travailleurs et travailleuses ainsi que les autres personnes impliquées dans le processus de production prendront toutes les décisions.

Les consommateurs et consommatrices pourront s'organiser en Comités de consommateurs et consommatrices qui prendront place au sein des communautés. Ainsi, les individus pourraient être organisés en familles, celles-ci dans les Comités de bloc, puis de quartier, et ainsi de suite. Comme nous croyons que le besoin doit guider la production, et non l'inverse, ces Conseils auront la responsabilité d'indiquer aux producteurs et productrices ce qu'ils et elles aimeraient consommer.

Le Conseil des travailleurs et travailleuses organise la production et le Conseil des consommateurs et consommatrices organise la consommation. Évidemment, cette explication se veut instructive sur la réalité et les problèmes qui sont susceptibles de mobiliser la future société au-

togérée, mais, une fois dans ce nouveau contexte, les consommateurs et consommatrices seront aussi les travailleurs et travailleuses elles et eux-mêmes, et la tâche des Conseils se réalisera plus facilement, puisque le profit ne sera plus l'impératif dans les rapports de production.

Dans le cadre du Socialisme Libertaire, les Conseils ouvriers pourraient encore ne pas avoir éliminé la séparation entre travail manuel et intellectuel, même si cela devrait être fait dès que possible. L'argument selon lequel le travail manuel et le travail intellectuel sont tous deux importants, et que, par conséquent, ils devraient être reconnus et récompensés de façon équivalente est erroné. De nombreuses tâches, principalement celles impliquant le travail manuel sont complètement désagréables, dures et aliénantes, et il n'est pas juste que certainEs travailleurs et travailleuses soient entièrement occupéEs par elles, tandis que d'autres sont dédiéEs à l'exécution des tâches agréables, plaisantes, stimulantes et intellectuelles. Si cela arrive, alors certainement le système de classe sera reconstruit, ne se fondant plus sur une propriété privée, mais sur une classe d'intellectuelLEs qui commandera, et une autre d'ouvriers et d'ouvrières qui exécuteront les ordres.

Pour chercher à mettre fin à cette séparation, les Conseils ouvriers pourront attribuer un ensemble équilibré de tâches à chaque travailleur ou travailleuse, qui sera équivalent pour tous. Ainsi, chaque travailleur ou travailleuse serait responsable de certaines tâches agréables et stimulantes, qui impliquent un travail intellectuel, et d'autres tâches plus dures et plus aliénantes, qui impliquent un travail manuel. Cela ne signifie pas que tout le monde devra tout faire en même temps, mais que tout le monde exécutera un ensemble de tâches qui, lorsqu'elles sont comparées, ont le même niveau de travail intellectuel et de travail manuel. Dans la pratique, ce processus pourrait fonctionner, par exemple, avec unE travailleur ou travailleuse dans une école qui effectue la tâche d'unE enseignantE pour une partie du temps, mais aussi celle du nettoyage. Ou quelqu'unE qui travaille pour un certain temps dans le cadre de la recherche industrielle, et le reste du temps à prendre part aux tâches manuelles de la production. Une autre personne pourrait travailler à temps plein à une tâche qui nécessite à la fois des activités manuelles et intellectuelles.

Évidemment, le schéma est simplifié, mais l'idée est que toutes les travailleuses et travailleurs de chaque Conseil aient le même niveau de travail manuel et intellectuel, selon un ratio de temps consacré à l'exécution des tâches et suivant le niveau de ces tâches (travail manuel et intellectuel). Il est important que les Conseils se répartissent entre eux des niveaux équivalents de travail manuel et intellectuel, de sorte qu'un travailleur ou travailleuse d'un Conseil dispose d'un ensemble équilibré de tâches similaire à celui d'un autre. Si finalement il n'y a que des tâches manuelles dans un Conseil donné, alors le/la travailleur ou travailleuse doit travailler dans plus d'un Conseil.

C'est tant à l'intérieur qu'entre les Conseils qu'il faudra donc chercher un niveau équivalent de travail manuel et intellectuel dans l'ensemble effectué par chaque travailleur ou travailleuse, qui peut avoir une, deux ou plusieurs autres tâches. Cela signifierait évidemment une baisse de la productivité, mais nous verrons plus tard comment les autres éléments de la future société compenseraient cela.

*Le but n'est pas d'éliminer la division du travail, mais de s'assurer que les gens devraient assumer la responsabilité d'une séquence logique de tâches pour lesquelles, la plupart du temps, ils ont été correctement formés et que personne ne bénéficie d'avantages constants, en termes d'effets de leur formation sur leur travail. [...] Tout le monde a un ensemble de tâches qui, ensemble, forment leur travail, de sorte que la pleine implication de l'ensemble des tâches est, en moyenne, comparable à toutes les implications permettant les autres travaux. [...] Tout travailleur a un emploi. Chaque métier a de nombreuses tâches. Les tâches sont ajustées pour les travailleurs et vice versa.<sup>16</sup>*

L'objectif en matière de rémunération socialiste libertaire est qu'elle soit guidée par le principe communiste « de chacunE selon ses capacités, à chacunE selon ses besoins ». Toutefois, nous comprenons que pour mettre en œuvre ce principe, le Socialisme Libertaire devra être pleinement fonctionnel, avec une production en abondance. Jusqu'à ce que ce soit possible, la rémunération pourra être faite en fonction du travail, ou de l'effort – entendu comme un sacrifice personnel pour le bénéfice collectif. La rémunération suivant le travail ou l'effort signi-

fierait que touTEs celles et ceux qui auraient un ensemble équilibré de tâches équivalent recevraient la même chose et pourraient choisir la façon de le dépenser. CertainEs préféreraient acquérir une chose ou deux, d'autres préféreraient investir dans les loisirs, le temps libre, un travail moins stressant... Un modèle qui se rapproche du collectivisme classique préconisé par les fédéralistes qui ont œuvré au sein de l'AIT au XIXe siècle.

Par conséquent, cela correspondrait selon nous à un type de collectivisme fonctionnant suivant la maxime « de chacunE selon ses capacité, à chacunE selon son travail », et qui appliquerait au moment où cela deviendrait possible le principe communiste, donnant « à chacunE selon ses besoins ». En fait cela « [deviendrait] une question secondaire, puisque la question de la propriété [aurait] été résolue et qu'il n'y [aurait] plus de capitalistes qui s'approprient le travail des masses ». <sup>17</sup>

Le marché sera supprimé et remplacé par un système de planification autogérée, avec des prix déterminés conjointement par les Conseils de travailleurs et travailleuses et de consommateurs et consommatrices, en lien avec leurs fédérations et leurs associations, qui faciliteront cette interaction. Ce modèle de planification diffère de la forme autoritaire, où les États planifient l'économie dans les pays « socialistes ». Il permettra aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux consommateurs et consommatrices elles et eux-mêmes de décider complètement de la distribution, effaçant ainsi le problème de la concurrence.

Pour que tout cela fonctionne, nous croyons que le rôle joué par la technologie est fondamental. Contrairement à certaines tendances libertaires qui croient que la technologie contient en son sein le germe de la domination, nous croyons que sans elle il n'y a aucune possibilité pour le développement du Socialisme Libertaire. Avec l'avènement de la technologie et son utilisation en faveur du travail, non pas du capital, il y aura sûrement un gain de productivité et par conséquent une réduction significative du temps de travail des personnes qui pourront utiliser ce temps pour d'autres activités. Ces technologies pourront également être considérées comme « l'application merveilleuse de la science dans la production, [...] dont la mission est d'émanciper le travailleur, soulageant le travail humain [et constituant] un progrès dont l'homme civilisé est fier

à juste titre ». <sup>18</sup> Évidemment, nous savons qu'il existe des technologies bonnes et d'autres mauvaises et que, par conséquent, la société

*[...] ne doit pas nécessairement rejeter les technologies de pointe sur une grande échelle, mais les modifier, nécessitant vraiment le développement de la technologie [en accord] avec les principes écologiques, ce qui contribuera à une nouvelle harmonisation de la société et du monde naturel.* <sup>19</sup>

Cette préoccupation d'utiliser une technologie qui soit en conformité avec l'environnement devra être prise en compte dans toutes les sphères de la société future, pour répondre aux exigences d'une écologie sociale.

Défendre cette prise de conscience écologique ne signifie pas que les êtres humains seraient contraints par un système de lois naturelles, dès lors que l'humanité fait partie de la nature et en tant que telle ne devrait pas être soumise à elle. Évidemment, nous ne pensons pas que la relation de domination entre les êtres humains et la nature devrait perdurer. Au contraire, elle doit cesser dès que possible et laisser la place à une relation égalitaire entre l'être humain et la nature.

La conscience écologique devrait être développée depuis les luttes qui précèdent la rupture révolutionnaire jusque dans la future société elle-même, sur la base des relations d'entraide théorisées par Kropotkine. Cette évolution pourrait avoir comme principe fondamental la prémisse selon laquelle nous, êtres humains, faisons partie intégrante de la nature « qui devient conscience de soi », comme Reclus l'affirme.

Les êtres humains se distinguent des autres éléments naturels et d'autres espèces par l'établissement de relations sociales avec tout ce qui les entoure, parce qu'ils et elles possèdent la capacité de se penser eux-mêmes, de faire des théories sur la réalité, et qu'à l'aide de ces aptitudes ils et elles ont réussi à modifier en profondeur le cadre de l'environnement qui les entoure. En ce sens, le système capitaliste, du fait même de son existence, implique que les capitalistes exploitent les ressources naturelles d'une telle manière qu'elles ne peuvent pas se régénérer à leur rythme naturel. Dans la société future cela ne sera plus en mesure de se produire. Le développement des êtres humains provoqué par le Socialisme Libertaire devrait mettre en évidence l'importance des relations d'entraide entre les espèces et la nature.



Il convient de souligner que nos propositions écologiques diffèrent radicalement du « conservatisme » et du « primitivisme ». Du premier, parce qu'il signifie le maintien de la société de classes et de la marchandisation complète de la nature. Du dernier, parce que nous considérons la proposition « anti-civilisation » comme une absurdité complète, la recherche d'un retour romantique à un passé lointain ou, pire encore, une sorte de suicide de l'humanité toute entière et la négation de toutes nos contributions à l'entretien et au bien-être de la nature.

Nous croyons qu'une société qui respecte complètement les principes de l'écologie sociale ne sera possible qu'au moment où le Capitalisme et l'État cèderont la place au Socialisme Libertaire. Par conséquent, avec le Socialisme Libertaire, nous espérons harmoniser de nouveau la société et l'environnement, considérant que « si nous n'étions pas capable de fonder une société écologique, c'est, outre les conséquences désastreuses qui en découleraient, notre légitimité morale qui serait en cause ».<sup>20</sup>

Avec l'utilisation de la technologie en faveur des travailleurs et travailleuses et son développement ; avec la fin de l'exploitation capitaliste, les fruits du travail allant complètement aux travailleurs et travailleuses ; et avec la mise en place du plein emploi, les travailleurs et travailleuses auront plus de temps – qui pourrait être utilisé de trois façons. Tout d'abord, pour compenser la perte naturelle de la productivité que l'ensemble équilibré des tâches entraînera, étant donné qu'il « dé-spécialisera » un peu le travail. Deuxièmement, pour les décisions politiques, puisqu'il faudra disposer de temps pour les discussions et les délibérations qui devront se tenir sur le lieu de travail et sur celui du quartier autogérée. Enfin, pour le reste du temps – et nous pensons qu'avec ces changements le volume de temps libre sera beaucoup plus important qu'aujourd'hui – tout le monde sera en mesure de choisir ce qu'il ou elle veut faire : repos, loisirs, éducation, culture, etc.

Les décisions dans un cadre autogestionnaire n'ont pas à obéir à un modèle spécifique. Les Conseils de travailleurs et travailleuses et de consommateurs et consommatrices peuvent choisir ce qu'ils considèrent comme la meilleure application de la démocratie directe, les débats et les délibérations horizontaux étant fondamentaux, avec une exposition claire des idées et une discussion des questions présentées. De toute

évidence, le consensus ne devrait pas être utilisé dans la majorité des décisions, car il est très inefficace – surtout si l'on pense aux décisions sur une grande échelle – en plus de donner beaucoup de pouvoir aux agents isolés qui pourraient bloquer le consensus ou qui auraient beaucoup d'impact sur une décision en faveur de laquelle ils et elles sont une minorité. Les questions peuvent être décidées par un vote, après un débat suffisant, que la majorité l'emporte à 50% +1 des voix, ou à 2/3 des votes, et ainsi de suite. Nous devons garder à l'esprit que le processus de prise de décision est un moyen et non une fin en soi et, par conséquent, nous devons aussi nous préoccuper de la souplesse dans ce processus.

Dans le processus de prise de décision, l'autogestion et le fédéralisme impliquent la démocratie directe, avec la participation de chacunE, la prise de décisions collective, la délégation avec le mandat impératif, la rotation et la révocabilité des mandats, l'accès à l'information et l'égalité en terme de pouvoir de décision. Les Conseils de travailleurs et travailleuses et de consommateurs et consommatrices utiliseront tous deux l'autogestion comme forme de gestion et de prise de décisions, sur les lieux de travail comme dans les communautés. Le fédéralisme mettra en lien à la fois le travail et les communautés, ce qui permettra que des décisions soient prises sur une grande échelle. « Fédération, du latin *foedus*, génitif *foederis*, signifie pacte, contrat, traité, convention, alliance »<sup>21</sup>, dans laquelle celles et ceux qui sont organisés « sont également liés les uns aux autres pour un ou plusieurs objectifs particuliers, dont la charge incombe spécifiquement et exclusivement aux délégués de la fédération ».<sup>22</sup>

Les échanges fédéraux permettront la prise de décision sur une grande échelle, des plus petites instances d'autogestion à la plus vaste. Dans l'environnement du travail, le fédéralisme permettra de mettre en relation les unités, les petites divisions, les grandes divisions, les lieux de production ou même des industries entières. Dans les communautés, le fédéralisme permettra de mettre en relation des familles, des voisinEs, des blocs, des quartiers, villes, régions ou même des pays. Ces liens seront assurés par des délégués qui articuleront et discuteront des positions délibérées dans les Conseils. Ces délégués auront des mandats impératifs, ce qui signifie qu'ils et elles représenteront les positions col-

lectives des Conseils et non pas leurs propres positions, comme cela est le cas dans la démocratie représentative. En outre, le mandat de déléguéE ne sera pas fixe et sera révocable à tout moment. Puisque « le système fédéraliste est à l'opposé de la hiérarchie ou du centralisme administratif et gouvernemental »<sup>23</sup> nous pensons qu'il sera le principe même de la structure qui remplacera l'État et à travers laquelle la politique et les Conseils autogérés se mettront en place dans le cadre du Socialisme Libertaire. Les Conseils, comme associations volontaires,

*[...] prendraient [alors] une dimension encore plus grande afin de remplacer l'État et toutes ses fonctions. Ils formeraient un réseau entrelacé, composé d'une variété infinie de groupes et de fédérations de toutes tailles et de tous niveaux, local, régional, national et international, temporaires ou plus ou moins permanents – pour tous les objectifs possibles : production, consommation et échange, communications, assainissement, éducation, protection mutuelle, défense de la région et ainsi de suite ; et, d'autre part, pour la satisfaction d'un certain nombre de besoins de plus en plus grands : scientifiques, artistiques, littéraires et sociaux.*<sup>24</sup>

De cette façon, l'État et la démocratie représentative cèderaient la place à l'autogestion et au fédéralisme, et la politique reprendrait sa juste place, au milieu du peuple, il n'y aurait plus de séparation entre celles et ceux qui font la politique et celles et ceux qui ne la font pas – puisque dans le cadre du Socialisme Libertaire, les membres de la société feront elles et eux-mêmes de la politique jour après jour.

La conscience devrait accompagner le rythme de croissance des luttes et être stimulée par des procédés pédagogiques chaque fois que possible. Bien que nous ne pensons pas que pour faire la révolution toutes les personnes doivent être éduquées, nous considérons qu'au moment de la révolution sociale, plus le niveau de la conscience du peuple est élevé, mieux ce sera. De plus en plus, la société devrait développer sa culture dans une perspective libertaire et cela ne devrait pas seulement se produire à l'instant de la révolution sociale et après celle-ci ; mais déjà lors des luttes, et lors de la construction et du développement de l'organisation populaire. Il est indéniable que l'idéologie [dominante], déjà trans-

formée en une culture que le Capitalisme a introduite dans l’imaginaire populaire, devra être remise en cause morceau après morceau, ce qui ne se produira qu’au travers un long processus d’éducation populaire. Des positions telles que les préjugés raciaux et de genre, le patriarcat, l’individualisme... devront être combattues autant que possible, aussi bien lors du déroulement des luttes qu’au moment de la révolution sociale ou même par la suite. Dans le cadre du Socialisme Libertaire, nous considérons que la pratique de l’autogestion et du fédéralisme devront contribuer à ce processus. Outre cela, il faudrait s’investir massivement dans les activités éducatives et culturelles pour l’ensemble de la société, en stimulant « l’enseignement [qui] doit être égal en tous points pour tout le monde, et par conséquent doit être intégral »<sup>25</sup>, et en fournissant des connaissances théoriques et pratiques pour les enfants et les adultes des deux sexes.

Alors seulement, nous pensons que le système de domination et d’exploitation de l’État et du Capitalisme aura été supprimé – plus personne n’accumulant du pouvoir grâce à la force sociale obtenue par l’exploitation d’autres personnes – et le nouveau système se basera alors sur l’égalité sociale, politique et économique et la liberté. Une égalité qui s’exprimera dès l’établissement de la propriété collective, des Conseils autogérés, des ensembles équilibrés de tâches, de l’égalité salariale, de la planification autogérée, de la prise de décision collective, et de la lutte constante contre les préjugés et la discrimination. Liberté à la fois face au système de domination et d’exploitation, mais aussi liée à ce que nous souhaitons atteindre. Une liberté qui sera collective, considérant que chacunE n’est libre que dans la mesure où touTEs les autres sont libres ; « la liberté qui consiste dans le plein développement du potentiel matériel, intellectuel et moral que l’on trouve à l’état de faculté latente en chacun de nous ».<sup>26</sup> Le Socialisme Libertaire apportera un luxe ignoré par tout le monde : « le luxe de l’humanité, le bonheur de l’épanouissement et la liberté de chacun dans l’égalité de tous ».<sup>27</sup>

## Notes

<sup>1</sup>Nous travaillons avec la conception classique de la révolution sociale, développée par Bakounine, qui la considère comme une transformation des aspects économiques, politiques et sociaux de la société. Quand on la distingue de la révolution politique nous cherchons, de la même manière, à établir une différenciation classique qui traite de la révolution politique comme d'une transformation qui se produit uniquement au niveau « politique », à travers l'État.

<sup>2</sup>Bakounine. *Statism and Anarchism*, p. 52

<sup>3</sup>Idem. "Protesta de la Alianza". Dans : Frank Mintz (org.). *Bakounine : Crítica y acción*. Buenos Aires : Anarres, 2006, p. 33.

<sup>4</sup>Idem. "Cartas a un francés". Dans : Frank Mintz (org.). *Bakounine : Crítica y acción*, p. 22.

<sup>5</sup>Idem. "La Comuna de Paris y la Noción del Estado" et "Estatismo e Anarquía". Dans : Frank Mintz (org.). *Bakounine : Crítica y acción*, pp 22-23. Il y a des traductions portugaise des deux textes, effectuées par Plínio A. Coêlho. Celle de *Estatismo e Anarquia*, dans la publication déjà citée, et de "A Comuna de Paris e a Noção de Estado", dans la publication : *Mikhail Bakounine. O Principio do Estado e Outros Ensaio*s. São Paulo : Hedra, 2008.

<sup>6</sup>Errico Malatesta. "A Violencia e a Revolução". Dans : *Anarquistas, Socialistas e Comunistas*, p. 40.

<sup>7</sup>Idem. "Uma Vez Mais Sobre Anarchismo e Comunismo". Dans : *Socialistas Anarquistas e Comunistas*, p. 70.

<sup>8</sup>Bakounine. *Federalismo, Socialismo e Antiteologismo*. Cortez, 1988, p. 38.

<sup>9</sup>Ibidem.

<sup>10</sup>Le terme « fédéralisme » a été utilisé par des anarchistes depuis Proudhon, qui a formalisé ses théories sur le sujet dans *Du Principe Fédératif* en 1863, et d'autres livres. Le fédéralisme a marqué les socialistes libertaires du XXe siècle, surtout ceux qui ont agi dans l'AIT. Ne confondez pas ce fédéralisme libertaire avec le fédéralisme étatique. Le terme « autogestion » n'est apparu qu'un siècle plus tard, dans les années 1960 en se substituant à d'autres comme l'auto-gouvernement, l'auto-administration, l'autonomie, etc. Aujourd'hui, les deux ont des significations différentes, possédant un sens complémentaire dans l'économie et la politique.

<sup>11</sup>Pierre-Joseph Proudhon. "De la création de l'ordre dans l'humanité". Dans : *A Nova Sociedade*, p. 26.

<sup>12</sup>Piotr Kropotkine. "As Nossas Riquezas". Dans : *A Conquista do Pão*, p. 30.

<sup>13</sup>James Guillaume. "Ideas on Social Organization". Dans : Daniel Guérin. *No Gods, No Masters*. San Francisco : AK Press, 1998, p. 213.

<sup>14</sup>Ibidem. p. 210.

<sup>15</sup>Bakounine. *Federalismo, Socialismo e Antiteologismo*, p. 37.

<sup>16</sup>Michael Albert. *PARECON*. Londres : Verso, 2003, pp 104-106. Pour une discussion sur les tâches complexes équilibrés voir ce livre pp. 103-111.

<sup>17</sup>James Guillaume. Op. Cit. p. 211.

<sup>18</sup>Bakounine. *Federalismo, Socialismo e Antiteologismo*, p. 18.

<sup>19</sup>Murray Bookchin. “Um Manifeste Ecológico : o poder de destruir, o poder de Criar”. Dans : *Letra Livre* 31, p. 8.

<sup>20</sup>Idem. *Sociobiologia ou Ecologia Social ?* Rio de Janeiro : Achiamé, s/d, p. 71.

<sup>21</sup>Pierre-Joseph Proudhon. *Do Principio Federativo*. São Paulo : Imaginário, 2001, p. 90.

<sup>22</sup>Ibidem.

<sup>23</sup>Ibidem. p. 91.

<sup>24</sup>Piotr Kropotkine. “Anarchisme”. Dans : *The Encyclopaedia Britannica*.

<sup>25</sup>Bakounine. *A Instrução Integral*, p. 78.

<sup>26</sup>Idem. “A Comuna de Paris e a Noção de Estado”. Dans : *O Principio do Estado e Outros Ensaios*, pp 114-115.

<sup>27</sup>Idem. “Moral Revolucionária”. Dans : *Conceito de Liberdade*. Porto : Rés de rédaction, s/d, p. 203.

## A propos de...

### La Coordination des Groupes Anarchistes (France)

La Coordination des Groupes Anarchistes (CGA) est une organisation spécifique anarchiste dont la finalité est le communisme libertaire. La CGA est une fédération de groupes et de liaisons se retrouvant sur des principes et des fonctionnements communs.

Regroupant des militantEs conscientEs de la nécessité de s'organiser pour lutter contre tout ce qui nous opprime dans une perspective révolutionnaire, elle se veut un outil au service d'une double tâche :

- ★ La promotion du projet de société et des pratiques anarchistes : en favorisant l'émergence d'espaces et de pratiques d'auto-organisation et de démocratie directe, mais aussi en valorisant le projet de rupture avec le Capitalisme et l'État. Pour se faire, les militantes et militants de la CGA essaient de diffuser le plus possible les idées porteuses du projet libertaire en opposition avec l'idéologie dominante.

- ★ Favoriser l'émergence et le développement des luttes sociales populaires ayant pour objectif la défense des conditions de vie et de travail des classes populaires, mais aussi de renouer avec la voie des conquêtes sociales. Ces conquêtes sociales permettant d'aiguiser et consolider les tendances égalitaires et la conscience de classe. La participation aux luttes populaires et pour les militantEs de la CGA un aspect incontournable de leur conception de l'anarchisme organisé, un anarchisme ancré dans la réalité sociale, et non un idéal élitiste hors du temps.

La CGA défend une conception résolument internationaliste du combat contre la bourgeoisie, le Capitalisme, l'État, les systèmes racistes et de domination masculine, ses militantEs étant convaincuEs que les frontières, l'impérialisme et les guerres sont les armes des classes dominantes sur le plan international pour diviser les exploitéEs et les dominéEs selon le bon vieux principe du « diviser pour mieux régner »

## Le Groupe de Lyon de la Coordination des Groupes Anarchistes

*Comment fonctionne le groupe de Lyon de la CGA ?*

Le groupe de Lyon de la CGA est un groupe anarchiste dont l'objectif est la transformation de la société pour mettre fin à toute forme de domination et d'exploitation, et construire une société communiste libertaire.

Nous sommes convaincus que ce sont les oppriméEs et les exploitéEs qui jouent un rôle central dans la transformation sociale. Nous sommes convaincuEs qu'un processus révolutionnaire authentique ne peut pas provenir d'une avant-garde, n'est pas l'oeuvre d'un parti ou d'une organisation idéologique, fut elle anarchiste, mais ne peut être que l'oeuvre des classes oppriméEs et exploitéEs.

Nous sommes également convaincu de la nécessité de se regrouper et s'organiser sur 2 plans : Sur le plan social, avec l'ensemble des oppriméEs et des exploitéEs, pour construire, organiser et développer les luttes sur la base des nécessités concrètes des oppriméEs et des exploitéEs Sur le plan politique, pour défendre au sein de ces mouvements sociaux et populaires qui nous paraissent les mieux à même, non seulement d'atteindre leurs objectifs immédiats, mais aussi de construire collectivement les conditions d'une transformation révolutionnaire de la société : autonomie, indépendance vis à vis de toutes structures hiérarchiques cherchant à les instrumentaliser, auto-organisation, démocratie directe, action directe, combativité, solidarité et entraide, internationalisme.

Nous ne considérons pas le plan politique supérieur au plan social, chacun des plans s'enrichissant l'un de l'autre.

Nous refusons l'idéologisation des mouvements sociaux et populaires, c'est à dire la volonté d'en faire des mouvement sociaux anarchistes, marxistes, etc, parce qu'une telle volonté ne fait que diviser les oppriméEs. Mais nous pensons nécessaire la discussion politique en leur sein, et nous pensons indispensable que les anarchistes s'organisent spécifiquement pour y défendre leurs idées et pratiques, de manière ouverte, et dans le respect des cadres collectifs de décision.

Nous sommes convaincuEs que les anarchistes doivent avoir une pra-



tique sociale, et rechercher une insertion sociale : cela veut dire une intervention collective et organisée dans les luttes populaires, un rôle organisateur : c'est à dire contribuer à la création et au développement des organisations populaires, et ne pas se contenter d'une posture propagandiste ou d'une pratique qui consisterait à « sauter » d'une lutte à l'autre, au gré du temps, sans construire des outils de résistance populaires durables.

Le groupe a donc choisi de s'investir dans la durée dans les luttes populaires. Pour cela, il intervient sur 4 fronts de lutte : féminisme / antipatriarcat, antiracisme / antifascisme, syndicalisme, jeunesse.

Ces fronts de luttes correspondent à des mouvements sociaux et populaires dans lequel le groupe CGA de Lyon intervient, a une pratique sociale, et cherche une insertion sociale, c'est à dire à exercer une influence politique, en y diffusant des pratiques et en défendant les caractéristiques que nous considérons les mieux à même de faire gagner les mouvements, tout en contribuant à construire plus largement l'organisation populaire, dans la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société.

Nous souhaiterions à terme développer d'autres fronts de luttes (par exemple le logement, l'écologie, etc...), mais nous avons choisi dans un premier temps de nous concentrer sur des mouvements populaires ou nous avons réellement les possibilités d'une intervention collective.

Pour intervenir dans ces fronts de luttes, nous nous réunissons en commission, qui sont ouvertes aux soutiens et sympathisantEs (non adhérentE à une autre organisation politique) : la seule condition, c'est de partager les positions de la CGA sur ce terrain de lutte, et de ne pas être hostile aux autres positionnements de la CGA. Par exemple, une personne qui partagerait nos positionnements sur le syndicalisme mais serait antiféministe, ne pourrait participer à la commission syndicale. Une personne féministe mais antisindicaliste ne pourrait participer à la commission antipatriarcale.

Les commissions élaborent des stratégies collectives, des tactiques, organisent des actions ou la production de matériel.

Par exemple, la commission syndicale mène depuis un an une campagne de syndicalisation des jeunes travailleuses et travailleurs dans

les CFA de la région, dans une perspective syndicaliste libertaire. Elle a écrit une brochure de formation syndicaliste libertaire, et anime un blog, tribune syndicaliste libertaire.

La commission antipatriarcale intervient sur le terrain de luttes féministes et antipatriarcale, organisant notamment l'intervention de la CGA dans le collectif de défense de l'IVG, ou dans les mouvements pour l'égalité des droits, contre la lesbophobie, l'homophobie, la biphobie et la transphobie lors des débats sur le mariage, etc....

La commission antiraciste, elle, cherche à construire à la fois une intervention sur le terrain de l'antifascisme (à la fois de manière spécifiquement libertaire, et dans un cadre unitaire), et sur le terrain de l'antiracisme (par exemple les luttes de soutien aux sans papiers, ou les mobilisations contre le racisme d'Etat)

La commission jeunesse, quant à elle, cherche à construire une intervention sur les préoccupations spécifiques de la jeunesse (apprentiEs, jeunes travailleurEs, étudiantEs, LycéenEs...).

Le groupe CGA décide en dernier ressort, dès lors que ce sont ses moyens collectif qui sont engagés dans la réalisation de ces actions.

Outre ces 4 commissions correspondant à nos 4 fronts actuels, une dernière commission est en charge de la gestion de notre local, afin d'en faire un lieu de diffusion de nos idées, mais aussi de soutien aux mouvements populaires

## **Comment participer ?**

Pour nous l'important n'est pas uniquement de partager les idées mais aussi une pratique sociale. Mais nous ne considérons pas nécessaire d'être en accord sur tout pour commencer à nous organiser et agir ensemble. Pour cela nous avons choisi de permettre plusieurs niveaux d'organisation collective, sur le modèle des « cercles concentriques » :

Si vous êtes en accord avec les principes et fonctionnements de la CGA et ses positionnements sur les différents terrains de lutte, que vous souhaitez participer, vous pouvez demander à participer à l'une de ces commissions, et à terme, si il y a accord du groupe et que vous le souhaitez (accord mutuel), demander votre adhésion.

Si vous êtes en accord sur les positions que défend la CGA sur un front de lutte, que vous n'êtes pas hostile à ses positionnements sur d'autres terrains de lutte, sans nécessairement les connaître de manière approfondie, et que vous souhaitez participer à ce front de lutte, vous pouvez également demander à participer à l'une de ces commissions. Cela vous permettra d'approfondir votre connaissance de nos autres positions, et si vous les partagez entièrement, de demander à terme votre adhésion.

Vous pouvez également participer à ces commissions tout en étant en désaccord avec certaines de nos positions, dès lors que vous n'y êtes pas hostile.

Vous pouvez devenir soutien de l'organisation : c'est à dire, soutenir financièrement la CGA, sans en être adhérent, soit parce que vous ne partagez pas l'intégralité de nos positions, mais appréciez nos pratiques, par exemple, soit parce que vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous investir plus pour le moment, ou sur le plus long terme. La cotisation minimale mensuelle est de 5 euros.

Vous pouvez enfin soutenir le lieu, la plume noire, en participant à la souscription publique.

## Anarkismo

La CGA est adhérente à *Anarkismo*, un réseau international qui regroupe des organisations anarchistes-communistes et anarchistes sociales.

# Contacts

## Contacter la CGA

**email** : [secretariat@c-g-a.org](mailto:secretariat@c-g-a.org)

**site** : <http://www.c-g-a.org/>

Secrétariat CGA  
c/o La Mauvaise Réputation, 20, rue Terral  
34000 Montpellier - FRANCE

## Contacter la CGA Lyon

**email** : [groupe-lyon@c-g-a.org](mailto:groupe-lyon@c-g-a.org)

**site** : [cgalyon.ouvaton.org](http://cgalyon.ouvaton.org)

**facebook** :

<https://www.facebook.com/coordinationdesgroupesanarchisteslyon>

**twitter** : <https://twitter.com/cgalyon1>

**blog syndicaliste libertaire** :

<http://tribune-syndicaliste-libertaire.over-blog.com>

**blog commission jeunesse** :

<http://jeuneslibertaireslyon.wordpress.com>

## Contacter Anarkismo

**site** : <http://www.anarkismo.net/>